

**Commune d'OHAIN**  
Avis d'appel public à la concurrence  
**Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune d'OHAIN  
51 place Foch  
59132 OHAIN  
Tél. : 03.27.60.00.96  
mairie-ohain@wanadoo.fr

Objet du marché :

**Aménagement de l'esplanade de la salle des fêtes, d'une aire de stationnement et du chemin du Trou Beumont**

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu d'exécution : Esplanade de la salle des fêtes, Chemin du Trou Beumont

**L'avis implique un marché public**

Des options sont-elles prises en compte : Non

Prestations divisées en lots : Marché unique : Terrassements / Revêtements des sols / Eclairages publics

Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois dont 1 mois de préparation de chantier

Date prévisionnelle de commencement des travaux : fin 1<sup>er</sup> trimestre 2018

Cautionnement et garanties exigées :

Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur le montant du marché.  
Cette retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

Modalités de paiement :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.  
Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article 183 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.  
Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 45-v-1 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : l'Euro

Condition de participation :

Critères de sélection des candidatures, capacités professionnelles, techniques et financières appréciées au regard des pièces mentionnées au règlement de consultation.

Situation juridique – Références requises : Voir règlement de consultation

Capacité économique et financière : Voir règlement de consultation

Références professionnelles et capacité technique : Voir règlement de consultation

Critères d'attribution : Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 65 % Valeur technique de l'offre (analysée notamment au travers du mémoire technique)
- 35 % Prix des prestations

Négociation : Après examen des offres, la Commune d'OHAIN se laisse la possibilité d'engager des négociations avec tous les candidats

Type de procédure : Marché à Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Date d'envoi de la publication : 13 novembre 2017

Date limite de réception des offres :

- o **Vendredi 08 décembre 2017 à 12 H, en Mairie d'OHAIN, sous pli recommandé avec accusé de réception ou remise en Mairie contre récépissé à :**

**Monsieur le Maire  
De la Commune d'OHAIN  
51 place Foch  
59132 OHAIN**

- o Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :  
**AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DE LA SALLE DES FÊTES, D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT  
ET DU CHEMIN DU TROU BEUMONT**

**NE PAS OUVRIR  
AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS**

- o **Les offres par voie électronique ne sont pas autorisées.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pourra être remis contre demande écrite auprès de la Mairie, aux adresses suivantes :

- o **mairie-ohain@wanadoo.fr**
- o **Monsieur le Maire  
De la Commune d'OHAIN  
1 place Foch  
59132 OHAIN**

Renseignements d'ordre technique :

**Cabinet BINON**, Architectes Paysagistes, 8 bis Place de la Gare, 59300 VALENCIENNES  
Tél. : 03 27 62 02 62, [cabinet.binon@wanadoo.fr](mailto:cabinet.binon@wanadoo.fr)

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie d'OHAIN, 51 place Foch, 59132 OHAIN,  
Tél. : 03.27.60.00.96, [mairie-ohain@wanadoo.fr](mailto:mairie-ohain@wanadoo.fr)

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de LILLE  
5 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
CS 62039  
59014 LILLE Cedex  
03.59.54.23.42  
<http://lille.tribunal-administratif.fr/ta-cao/>